

TAUX CDT

Par [Kipol1218](#) Posté le 25/09/2023 à 12h53

Bonjour,

J'ai découvert ma grossesse en octobre 2022, à 2 semaine de grossesse, et je n'ai pas bu une seule goutte d'alcool de toute ma grossesse. Mon fils a 3 mois et je me suis autorisée à boire 3 verre de pissang orange à un barbecue à la maison.

Avant ma grossesse je buvais assez souvent plusieurs fois par semaine et en grosse quantité pas parce que j'avais besoin de boire mais par amusement avec mes amies en soirée etc.

J'ai fait une prise de sang pour le cdt dans le but de démontrer au juge que je ne consomme plus d'alcool car avec le père de mon fils nous passons au tribunal pour la garde.

(Il m'a menacé de dire que j'étais alcoolique car pendant mes années de folie j'ai perdu mon permis de conduire pour alcoolémie au volant avec récidives, mais bon aujourd'hui je suis maman mon rythme de vie a totalement changé et l'alcool ne m'intéresse plus)

Et à ma grande surprise moi qui m'attendais à avoir un taux à zéro il est à 0,6/ sur une valeur de 2,5, 3 minuscule verre de pissang dont augmentée le taux ? ????

1 RÉPONSE

[Sunday](#) - 18/12/2023 à 21h02

Bonjour,

Je ne suis absolument pas experte en la matière et j'espère que vous avez eu une réponse à votre question.

Sur le site d'alcool info service il est mentionné ceci : Les normes de laboratoire peuvent varier d'un appareil à un autre et d'un laboratoire à un autre mais elles affichent en général un CDT négatif si inférieur à 1,4% et positif si supérieur ou égal à 1,7%. La valeur de référence dans le cadre de la commission médicale des préfectures est inférieure au taux de 1,7%
